

Cadre réservé à l'administration communale	Cadre réservé au Service d'Incendie:
Commune :	
service:	Réf SI:
personne de contact:	IN:
tél:	Officier:
e-mail:	OUT:
réf:	Facture:
	DATE DE DEPOT :

SERVICE D'INCENDIE ET D'AIDE MEDICALE URGENTE
 Avenue de l'Hélicoptère 15, 1000 Bruxelles / www.firebru.brussels
 Service de Prévention # tel: 02/208.84.30 # fax: 02/208.84.40 # e-mail : prev@firebru.brussels
 128-08-2019
 AV DE L'HELIPORT 15
 1000 BRUXELLES
 TEL: 02/208.84.30 FAX: 02/208.84.40

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AVIS DE PREVENTION INCENDIE

Les données inscrites sur ce formulaire ne seront plus modifiables par la suite. Votre dossier sera traité uniquement si celui-ci est complet. En cas de dossier incomplet, d'informations erronées ou manquantes, votre dossier vous sera renvoyé.

DESCRIPTION du LIEU soumis à AVIS	
Affectation projetée nécessitant avis du SIAMU LOGEMENTS Exemples: Logements, Bureaux, Hôtel, Crèche, Centre médical, avec/sans Parkings, Commerce de détails, Snack, Café, Débit de boissons, Parkings	
Affectation actuelle : LOGEMENTS	
Superficie :	concernée par la demande : 315. m ² / totale du bien : 315. m ² /
Parking :	superficie : 0. m ² / 0 places
Dénomination :	Immeuble à appartement.....
Rue, n° :	Chaussée de Ninove 1036.....
Commune, code postal :	1080 Molenbeek Saint Jean..... Cadastre : Division 4 section C n° 0042 Z 7 P0000

COORDONNEES du DEMANDEUR	
>> L'AVIS SERA ENVOYÉ AU DEMANDEUR <<	
← OU →	
Nom : Mme / Mr ... Agostino Lo Guidice..... N° carte d'identité : 592 3096078 16 N° Registre National : 77 10 25 263 92	Nom de la société Raison sociale du redevable : <input type="checkbox"/> s.a. <input type="checkbox"/> sprl <input type="checkbox"/> s.c. <input type="checkbox"/> s.c.r.l. <input type="checkbox"/> Autres TVA BE.....
Agissant en qualité de : <input checked="" type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Locataire <input type="checkbox"/> Gérant <input type="checkbox"/> Autres	
Rue, n° : Chaussée de Ninove 1036..... Commune, code postal : 1080 Molenbeek Saint Jean Tél : GSM +32472 11 48 18 e-mail : ritaltino@hotmail.com Fax :	

COORDONNEES de FACTURATION	
>> NE PAS REMPLIR SI IDENTIQUES AUX COORDONNEES DU DEMANDEUR <<	
Les prestations effectuées pour des missions de prévention par le service d'incendie donnent lieu au paiement de la redevance due par la personne physique ou morale au profit de qui la prestation est effectuée – art. 9 de l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 18/12/2003 – M.B. 12.02.2004	
Nom :
Rue, n° :
Commune, code postal :

DATE, NOM et SIGNATURE du demandeur

le 27/08/2019
 Agostino Lo Guidice
 FICHE DESCRIPTIVE DES MESURES DE PREVENTION DE L'INCENDIE 1/5

COORDONNEES de L'ARCHITECTE

Bureau d'architecture : JROISSE.....
 Personne de contact : Nom, Prénom de l'architecte (n° de matricule) : Julie Roisse.....
n° matricule: 3002692.....
 Rue, n° : Rue des vétérinaires.45.1810.....
 Commune, code postal : 1070.Anderlecht.....
 Tél : GSM :+32478664942 e-mail : arch.jroisse@gmail.com Fax : 

OBJET DE LA DEMANDE d'AVIS

A – PERMIS d'URBANISME

si dossier précédent mentionner : réf. SIAMU :

- a) Construction : Nouvelle Partielle Plans modifiés (***) (suite à avis du SIAMU)
 b) Transformation (*) : Régularisation (**) Intérieure Plans modifiés (***) (suite à avis du SIAMU)

ANNEXES OBLIGATOIRES

- 1- Fiche descriptive des mesures de prévention incendie à destination du SIAMU (cf. modèle joint en annexe)
- 2- Copie du formulaire de la demande de permis d'urbanisme (Annexe 1 de la commune)
- 3- Dossier de plans complet, signés par le demandeur et l'architecte : plan de l'implantation du(des) bâtiment(s) et des abords (1/200^e), plan de chaque niveau, coupes avec altimétrie, façades, détails constructifs côtés, (1/50^e) et photographies significatives
- 4- Liste reprenant la surface brute de chaque niveau (sous-sol compris), signé par le demandeur et l'architecte,
- 5- Note explicative prévue dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme
- 6- Plans de compartimentage pour les bâtiments de plus de 1000m², format A3

(*) En supplément :

Pour toutes les transformations, veuillez fournir :

Plans de la situation existante et projetée

(**) En supplément :

Pour les régularisations, veuillez fournir :

Plans de situation de fait, de droit et/ou projetée

(***) En supplément :

Pour les modifications, veuillez fournir :

Liste des modifications et plans de synthèse de celles-ci

B – PERMIS d'ENVIRONNEMENT

si dossier précédent mentionner : réf. SIAMU :

- Nouvelle demande Modification Renouvellement

ANNEXES OBLIGATOIRES

- 1- Fiche descriptive des mesures de prévention incendie à destination du SIAMU (cf. modèle joint en annexe)
- 2- Copie du formulaire de demande de permis d'environnement et ses annexes
- 3- Plans de synthèse, format A3, localisation des installations soumises à avis du SIAMU

C – PERMIS MIXTE (d'urbanisme et d'environnement) si dossier précédent mentionner : réf. SIAMU :

- Nouvelle demande Modification

ANNEXES OBLIGATOIRES

- 1- L'ensemble des annexes demandés dans les rubriques A et B

D – AVIS SIAMU Pour EVENEMENTS

si dossier précédent mentionner : réf. SIAMU :

- Nouvelle demande (1^{ère} édition) Réédition

(Les demandes d'avis sont à introduire uniquement après avis de la Commune et à sa demande)

ANNEXES OBLIGATOIRES

- 1- FORMULAIRE EVENEMENT dûment complété, et ses annexes. (Formulaire disponible sur le site du SIAMU)

E – AUTRES

si dossier précédent mentionner : réf. SIAMU :

- Autorisation d'exploiter Contrôle des travaux terminés (****) Visite de prévention
 Attestation de sécurité Contrôles périodiques Avis / Renseignements

ANNEXES OBLIGATOIRES

- 1- Attestations de réception et d'entretien des installations techniques (électricité, gaz, chauffage, ascenseurs, hotte, détection incendie, etc.)
- 2- Attestations de contrôle des équipements de détection et de lutte contre l'incendie

(****) En supplément :

Pour les contrôles de travaux terminés, veuillez fournir : Plans cachetés par SIAMU + copie du (ou des) rapports d'avis + liste des surfaces brutes as-built

Traitement des données à caractère personnel

Dans le cadre de votre demande, le SIAMU doit recueillir un certain nombre d'information vous concernant, afin de réaliser les tâches liées au traitement de demande d'avis de prévention incendie.

Les données collectées sont :

- vos données d'identité,
- votre numéro de registre national,
- votre numéro de carte d'identité
- votre adresse postale
- votre adresse mail
- votre numéro de GSM
- ainsi que toutes les données strictement nécessaires à accomplir les tâches concernées.

Vos données sont traitées dans le cadre des obligations légales et réglementaires liées à la prévention incendie.

Vos données sont stockées sous la forme de dossier papier et/ou de dossier électronique, sous la responsabilité du SIAMU, qui prend toutes les mesures nécessaires pour assurer leur sécurité et doit vous avertir si la sécurité de vos données n'est pas respectée.

Vos données sont stockées pour la durée du traitement de votre dossier. Une fois votre dossier clôturé, vos données sont stockées pour une durée de 1 an maximum, à compter de la fin des prestations liées à ce traitement.

Le SIAMU s'engage à limiter l'accès à vos données aux personnes concernées par le traitement, à ne pas utiliser ou transférer vos données à des tiers pour une autre finalité que celle évoquée ci-dessus. Le SIAMU garantit également que vos données ne seront pas transférées à des organisations internationales ou vers un pays hors union européenne.

Vous avez le droit de demander quelles informations vous concernant sont enregistrées, sous un format portable et lisible, et de demander des corrections, si certaines informations ne sont pas correctes. Vous trouverez toutes les informations sur vos droits liés à ces données sur le site de l'Autorité belge de Protection des Données :

<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/reglement-general-sur-la-protection-des-donnees-citoyen>

Pour toute information complémentaire, ou si vous n'obtenez pas satisfaction pour une demande liée à vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : dpo@firebru.brussels

FICHE DESCRIPTIVE DES MESURES DE PREVENTION DE L'INCENDIE

Annexe au formulaire de demande d'avis du SIAMU relatifs aux demandes de certificats ou de permis d'urbanisme, de lotir et/ou d'environnement

CADRE I. IDENTIFICATION DE LA DEMANDE	
Rue, n° :	Chaussée de Ninove 1036
Commune, code postal :	1080 Molenbeek Saint Jean
Coordonnées de la personne de contact pour les questions techniques :	Julie Roisse +32478 66 49 42 arch.jroisse@gmail.com

CADRE II. POUR LES DEMANDES DE PERMIS D'URBANISME			
A – Gabarit du projet			
Nombre de niveaux :	Entre sol + 3 Hauteur du dernier niveau p/r à la rue* 8,46 m		
* différence d'altitude entre le dernier niveau de plancher habité et le niveau de la rue accessible aux services incendie			
B - Nombre et Catégorie de(s) Bâtiment(s)			
<input checked="" type="checkbox"/> BAS (<10m) _____	<input type="checkbox"/> MOYEN (10m < h < 25m) _____	<input type="checkbox"/> ELEVÉ (>25m) _____	<input type="checkbox"/> INDUSTRIEL A – B – C _____
<input type="checkbox"/> de moins de 1000 m ²		<input type="checkbox"/> de moins de 500 m ²	
<input type="checkbox"/> de 1000 m ² et plus		<input type="checkbox"/> de 500 m ² et plus	
C – Implantation des constructions :			
<input type="checkbox"/> Bâtiment isolé	<input checked="" type="checkbox"/> Bâtiment mitoyen	<input type="checkbox"/> Arrière bâtiment	
D – Conception du projet en matière de lutte contre l'incendie			
<input checked="" type="checkbox"/> Pour les projets de moins de 1000m ² de superficie de plancher (sous-sols, caves et garages compris), la conception en matière de lutte contre l'incendie est décrite brièvement ci-dessous. Un petit schéma explicatif peut être joint également :			
Pour ce projet d'immeuble à appartement, les paroies de la cage d'escalier sont traitées RF et les portes d'accès des logements sont également résistante au feu. Ainsi le compartimentage se fait par étage. Cf schéma ci-joint.			
<input type="checkbox"/> Pour les projets de 1000m ² ou plus de superficie de plancher (sous-sols, caves et garages compris), la conception incendie est obligatoirement décrite grâce à des plans de synthèse (un par niveau) joints en annexe à la présente fiche, réalisés au format le plus adapté pour être lisible et manipulable, idéalement au format A3 maximum.			
Ces plans comporteront au minimum les informations suivantes :			
<ul style="list-style-type: none">- Identification des limites des compartiments- Destination et superficie des compartiments (m²) ainsi que la capacité maximum d'occupation- Matériau et caractéristiques R, E et/ou I des éléments composant chaque compartiment (structures, parois verticales et horizontales, plafond, gaines, portes) et réaction au feu des espaces de circulation et des locaux techniques- Nombre de sortie(s) de chaque compartiment et leurs dimensions- Chemins d'évacuation du projet- Circulations verticales : localisation et nombre de cages d'escaliers, d'ascenseurs, d'escaliers mécaniques- Dimensions (largeur, giron) et distances entre les cages d'escaliers			
Une note descriptive rédigée par l'architecte peut être jointe également.			

CADRE III. POUR LES DEMANDES DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Les plans de synthèse localisant les installations classées qui sont joints en annexe de la demande de permis d'environnement doivent mettre en évidence les installations classées soumises à avis du SIAMU. Ces plans sont réalisés au format le plus adapté pour être lisible et manipulable, idéalement au format A3 maximum.

En plus de la localisation et de l'identification des installations classées soumises à avis du SIAMU, ces plans comportent au minimum les informations complémentaires suivantes :

- Destination des locaux adjacents aux installations classées soumises à avis du SIAMU
- Matériau des parois composant chaque local qui accueille une installation classée soumise à avis du SIAMU

Si la demande fait également l'objet d'un permis d'urbanisme, des plans de synthèse uniques (un par niveau) doivent être produits.

CADRE IV. EQUIPEMENTS ET MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

L'objet de la demande comporte-t-elle un ou plusieurs des éléments ci-dessous ? Cocher et décrire :

- Eclairage de sécurité :
- Signalisation et pictogrammes réglementaires :
- Dispositifs de désenfumage / EFC :
- Bornes Incendie
- Dévidoirs et Hydrants
- Extincteurs
- Sprinkler
- Dispositifs de détection : DI ponctuelle DI partielle DI généralisée
- Moyens d'annonce, d'alerte, d'alarme :
- Poste de commandement pompiers :

DATE, NOM ET SIGNATURE DU DEMANDEUR.....

Le 27/08/2019


